

Master Mention Psychologie

MASTER 2

Parcours

**ERGONOMIE PSYCHOLOGIQUE : SECURITE
INNOVATION DIVERSITE**

Responsable du parcours : Philippe Cabon

philippe.cabon@u-paris.fr

Bureau 5036, tel : 01 76 53 29 11

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2023-2024**

**CENTRE HENRI PIERON
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex**

Présentation du parcours

Le parcours Ergonomie Psychologique : Sécurité Innovation Diversité est un des parcours du Master mention Psychologie d'Université Paris Cité. Il accueille 15 étudiants en M1 et 15 étudiants en M2. Il a pour vocation de former des Ergonomes et permet l'obtention du titre d'Ergonome Européen (critères du CREE <http://www.artee.com>). L'originalité de ce parcours est de croiser les questions associées à la sécurité, l'innovation et la diversité des populations ou des situations (situations de travail, de formation professionnelle ou de vie quotidienne).

Les Diplômés du parcours d'ergonomie peuvent candidater sur des postes d'ergonome consultant, d'ergonome en service de santé au travail, ou d'ergonome interne L'insertion professionnelle des diplômés pourra se faire au sein de :

- (i) **Cabinets conseil, Grandes entreprises** de tout secteur (industrie, services, agriculture, transports... en production ou en services de R&D),),
- (ii) **Institutions publiques** (collectivités territoriales, ministères, armée, éducation-recherche...),
- (iii) **Structures de prévention** (DIRECCTE, ANACT-ARACT, MSA, CARSAT, INRS, IRSN...),
- (iv) **Établissements de soin, sanitaires et sociaux** (hôpitaux, cliniques...)
- (v) **Organismes de contrôle et de certification** (AFNOR, ISO),
- (vi) **Services de santé au travail** (autonomes ou interentreprises),
- (vii) **Associations d'insertion professionnelle** (AGEFIPH, OETH, FIPHFP, SAMETH)

La formation permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans les différents domaines de l'ergonomie : ergonomie physique et physiologique, ergonomie cognitive, ergonomie organisationnelle. Elle apporte également de solides compétences sur les méthodologies de l'ergonomie et en analyse de données quantitatives et qualitatives. La formation vise à former des professionnels de l'ergonomie capables de réaliser des interventions en milieu professionnel (services de santé et sécurité au travail) ou de participer à des processus de conception dans l'industrie (départements recherche et développement).

Les compétences développées par ce master sont les suivantes :

- (i) **Dérouler une démarche d'intervention/recherche en ergonomie** : Instruire une demande d'intervention ou de recherche, élaborer et argumenter des préconisations, accompagner la mise en œuvre des préconisations (ex. maquettage, simulation, spécifications fonctionnelles) et les évaluer.
- (ii) **Mobiliser des connaissances pour analyser les situations de travail et/ou d'usage des technologies** sur le fonctionnement humain, les organisations, les environnements physiques, matériels ou techniques et les activités de travail, sur l'adaptation de l'environnement à l'humain.
- (iii) **Mobiliser des connaissances pour analyser les situations de travail et/ou d'usage des technologies** sur le fonctionnement humain, les organisations, les environnements physiques, matériels ou techniques et les activités de travail sur l'adaptation de l'environnement à l'humain.
- (iv) **Déployer des méthodes et techniques** : conception centrée utilisateur et UX Design, inspection, tests utilisateurs, simulation, maquettage, expérimentation, conduite d'observations et d'entretiens, métrologie et enregistrements psycho-physiologiques, enquête par questionnaires et échelles standardisées, analyse de l'activité de travail et de formation
- (v) **Elaborer des connaissances** : réaliser une revue de questions, élaborer un pré-diagnostic ou une problématique, valoriser et diffuser les résultats

La formation est pluridisciplinaire et s'appuie sur l'expertise d'enseignants-chercheurs et d'ergonomes professionnels travaillant en entreprise ou en cabinet conseil. Le parcours est adossé au Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LAPEA) (UMR) et au Laboratoire Vision Action Cognition (EA 7326).

- (i) En **1^{ère} année de Master**, les étudiants devront réaliser **un projet de recherche** dans l'un des laboratoires de recherche auxquels le parcours est adossé **et un stage professionnel de 105**

heures au sein d'une structure de recherche concernée par la recherche appliquée (organisme de recherche, entreprises, cabinet de consultant...).

(ii) En 2nde année de Master, les étudiants doivent réaliser un stage professionnel d'au moins 500 h.

Rentrée premier semestre – 18 Septembre 2023

Rentrée deuxième semestre – 22 Janvier 2024

Semaines de suspension :

Semaines sans enseignement en présentiel - ni cours ni TD - pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants :

- du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2023

- du lundi 19 février au vendredi 23 février 2024

VACANCES UNIVERSITAIRES

Fin d'année : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Printemps : du samedi 8 avril 2024 au mardi 19 avril 2024

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Bureau 2052 (2^{ème} étage) – Soraya Moussaoui

Tél : 01.76.53.31.11

BUREAU DES STAGES

Bureau 2048 (2^{ème} étage)

Tél. 01.76.53.29.55

bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr

<https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/>

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9H-19h30

Samedi : 10H -17 H

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université que Paris Descartes, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec bibliothequepieron@parisdescartes.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à UPC, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

Organisation pédagogique générale

Le diplôme s'organise sur deux années dont le contenu permet d'assurer une progression dans les enseignements théoriques et pratiques. Le M1 est conçu de manière à apporter les connaissances théoriques en ergonomie et les principes méthodologiques de base. Certaines UE sont mutualisées avec d'autres parcours sur la base d'articulations méthodologiques et interdisciplinaires. Le même principe est appliqué en M2 avec des volumes horaires moindres et l'introduction d'enseignements pratiques, consacrés aux méthodologies d'intervention en ergonomie. Le volume horaire exigé pour le stage est conséquent à la fois en M1 et en M2 afin de permettre la mise en œuvre des compétences pratiques et techniques attendues à l'issue de la formation.

Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE

- 6 UE obligatoires

2^{EME} SEMESTRE

- 1 UE obligatoire stage
 - ✓ Stage et rapport de stage

Listes des UE, de leurs volumes horaires et de leurs Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

Semestre 1	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE 1 – PT ou PhD T	Professional Track ou Phd Track	3		18	100	
		3		18		
UE 2 – DI	Démarche d'intervention	6	32		100	
UE 3 – CE	Connaissance de l'entreprise : droit du travail / formation, économie, gestion	3	24		100	
UE 4 – SFS	Sécurité, fiabilité et santé au travail	6	32		100	
UE 5 – INNO	Innovation et conception centrée utilisateur	6	32		100	
UE 6 – VTF	Vieillessement : travail et formation	6	32		100	
<i>Totaux (ects / heures)</i>		30	152	18		
<i>Volume horaire Total S1 (Hors stage)</i>			170			

Semestre 2	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE 1 – Mémoire	Mémoire de fin d'étude	15				
UE 2 – Stage	Stage et analyse des pratiques d'intervention	15		24		
<i>Totaux (ects / heures)</i>		30	0	24		
<i>Volume horaire Total S2 (Hors stage)</i>			24			
<i>Volume horaire Total M2 (Hors stage)</i>			194			

S 3 M2ERGO 2022 - 2023	LUNDI	MARDI	Mercredi	JEUDI	VENDREDI
	09h30 -12h30 Salle 3019 DI Marie Chizallet	9h00-12h00 Salle 3019 ICCU J. Nelson	9h00-12h00 Salle S/19 (Maison des Sciences économiques) PT/PhD Philippe Cabon		
	13h00-16h00 Salle 3019 CE Marie Chizallet	13h00 – 16h00 Salle 3019 VTF S. Bourgeois	14h00 -17h00 - Salle 3019 SFS Philippe Cabon		

S 4 M2ERGO 2022- 2023	LUNDI	MARDI	Mercredi	JEUDI	VENDREDI
			9h00-12h00 Salle 3019 SPP M. Chizallet et S. Bourgeois		
			14h00 -17h00 Salle 3019 SPP M. Chizallet et S. Bourgeois		

PREMIER SEMESTRE

PT- Professional track ou PhD Track (en anglais)

Responsables : Liza CHARROIN, Philippe Cabon

18h TD (6 séances de 3h) mutualisé avec le master économie – psychologie et le parcours PCFA
Cours : mercredi de 09h00 à 12h00 - Maison des Sciences économiques – Salle S/19

PT- Professional track (Philippe Cabon)

This course is intended for the students who are willing to pursue a professional career in private or public organizations in consulting activities such as marketing, advertising, public relations,.. The objective is to present and discuss the main professional skills which are required in these future jobs. These skills cover the core knowledge and technical skills developed in the master but also others skills such as the one associated with communications, leadership,... The courses will be mainly delivered by consultants working in private companies who will present their feedbacks on their professional experience in various organizations from startups to large international companies.

PhD Track

Teachers: Liza CHARROIN (economics) and Alain GUILLAUME (psychology).

The aim of this class is to help/orientate students with their master thesis and more generally to prepare them to an academic career. The class is divided into two parts.

We want to present to students the academic system (research system (in particular in France), the career opportunities in the academics, the funding possibilities, etc.) and provide them some methodological tools to write their master thesis (how to make a literature review, write an abstract, an introduction, etc.).

Additionally, students will present their master thesis project to the classroom. Each student will have two discussants (one student from the other field and one from their own field) and students will have to criticize, discuss, advise each other. Additionally, students will have to provide a CV and a cover letter as if they were applying for a PhD grant. The goal is to help students for their master thesis and to train them in the perspective of a PhD application.

Finally, we will provide students a contact list of PhD students from different fields, backgrounds and objectives.

DI – Démarche d'intervention

Responsable : M. Chizallet

32h CM (3 heures / semaine sur 10 semaines + 2h/1 semaine)

Cours : lundi de 09h30 à 12h30 - Salle : 3019

En ergonomie, l'analyse d'une situation de travail s'intègre dans une démarche d'intervention dont l'objectif est de contribuer à la transformation des situations de travail. Même si chaque intervention est singulière, la démarche s'appuie sur une ossature type comprenant plusieurs étapes clés qui seront traitées dans cette UE. Un focus particulier sera mis sur le travail d'analyse et de reformulation de la demande qui représente un aspect essentiel de la démarche d'intervention.

Compétences visées :

Être capable de :

- repérer et mettre en œuvre dans des études de cas les différentes étapes de la démarche générale d'intervention en ergonomie
- repérer les acteurs avec qui interagir aux différentes étapes de la démarche et la méthodologie à adapter
- analyser et reformuler la demande
- formuler des hypothèses et un pré-diagnostic.

Modalités : théorie + études de cas

CE – Connaissances de l'entreprise

Responsable : M. Chizallet

24 CM (3 heures/ 8 semaines)

Cours : - Lundi 13h00 – 16h00 Salle : 3019

En ergonomie, comme dans toute intervention, la connaissance du contexte industriel, économique et social est indispensable pour situer les enjeux de l'intervention et définir une démarche qui tienne compte des spécificités de chaque entreprise. Cette UE a pour objectifs d'aborder les différentes dimensions qui régissent une entreprise : dimension économique et commerciale, sociale et démographique, législative et réglementaire, l'environnement géographique de l'entreprise, sa dimension technique, la production et son organisation. Une partie sera également consacrée à la création et la gestion d'une entreprise.

Compétences visées :

- Acquérir les connaissances générales du fonctionnement d'une entreprise
- Être capable d'intégrer les caractéristiques du fonctionnement d'une entreprise dans une démarche d'intervention
- Intégrer les principes de base à la création et gestion d'entreprise

SFS – Sécurité, Fiabilité, Santé

Responsable : P. Cabon

32h CM (3 heures / semaine sur 10 semaines + 2h/1 semaine)

Cours : mercredi 13h00-16h00 - Salle : 3019

Cette UE a pour objectif de présenter les modèles théoriques et les méthodologies d'intervention ergonomique dans le domaine de la santé, de la sécurité et de la fiabilité des systèmes socio-techniques. Les différents modèles d'accidents seront présentés en soulignant leurs limites pour la compréhension des accidents dans les systèmes socio-techniques complexes. Ces approches seront illustrées par des exemples d'intervention dans le domaine de la conception, de la gestion des risques et de l'investigation des accidents. Des séances pratiques seront consacrées aux méthodologies d'analyse d'accidents.

Compétences visées :

- Comprendre la complexité des modèles d'accidents

- Comprendre les liens santé et travail
- Maîtriser des méthodologies d'analyse d'accidents
- Prise en compte de la fiabilité humaine dans les processus de conception

ICCU – Innovation et conception centrée utilisateurs

Responsable : J. Nelson

32h CM (3 heures / semaine sur 10 semaines + 2h/1 semaine)

Cours le mardi de 09h00 à 12h00 Salle : 3019

L'objectif de cette UE est de fournir une initiation aux méthodes de l'ergonomie appliquée à la conception d'Interfaces Homme-Machine (IHM) innovantes, particulièrement dans le champ du design de l'expérience utilisateur (UX design). Les enseignements comportent un exposé des méthodes ainsi qu'une mise en pratique dans le cadre d'un projet de conception qui sera réalisé en équipe au long du semestre.

Compétences visées :

- Réaliser une analyse des besoins et exigences dans le contexte d'une démarche de conception centrée utilisateurs
- Mettre en œuvre des techniques de design conceptuel, de design d'architecture d'une interface, et de maquettage IHM
- Réaliser l'évaluation ergonomique d'une interface dans le contexte d'une démarche itérative.

VTF- Vieillesse : travail et formation

Responsable : S. Bourgeois

32h CM (3 heures / semaine sur 10 semaines + 2h/1 semaine)

Cours : mardi de 13h00 à 16h00 - Salle: 3019

Dans cette UE l'accent est mis sur l'état des connaissances relatives à la façon dont les ressources intellectuelles, les performances professionnelles et la façon d'apprendre ont tendance à évoluer avec l'âge. Il s'agira, entre autres, d'identifier un certain nombre de principes à considérer pour favoriser le développement des compétences et la réussite de la formation tout au long de la vie professionnelle.

Compétences visées :

Etre capable de :

- mobiliser les connaissances sur le vieillissement cognitif (mémoire, traitement de l'information, attention, par ex.)
- analyser des données statistiques sur l'évolution des populations au travail
- repérer des situations et conditions favorables d'apprentissage des seniors
- comprendre l'apport de l'ergonomie à la conception des formations favorisant le développement des compétences à tous âges.

DEUXIEME SEMESTRE

SPS- Suivi des pratiques professionnelles

Responsable : Marie Chizallet et Samira Bourgeois

24h TD (4 journées de 6 h)

TD : mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 -- Salle: 3019

Cette UE a pour objectif de permettre le suivi du travail réalisé au cours du stage de second semestre. Dans la logique d'un suivi et d'une mise en discussion collective de l'intervention, les quatre journées prévues permettront à chacun de faire le point sur l'avancement de son stage, et de discuter collectivement, avec l'équipe enseignante et les étudiants, des problématiques soulevées par son intervention.

Compétences visées :

- Construire une démarche d'intervention ergonomique
- Mettre en débat les pratiques d'intervention : construction / reformulation de la demande, prédiagnostic et diagnostic ergonomiques, analyse ergonomique de l'activité, proposition de pistes de transformation

Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

Modalités pour le contrôle continu intégral (CCI)

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, comptes-rendus, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;
- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;

La fréquence et la nature des épreuves sont variables selon les UE impliquées. Toutefois, lorsque les conditions de l'enseignement le permettent, il est souhaitable que l'évaluation soit répartie sur l'ensemble du semestre et qu'une première évaluation puisse intervenir assez rapidement.

Règles communes pour les absences dans les UE en CCI

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses survenues durant l'année universitaire. Le jury veillera à traiter tous les cas similaires avec équité. Il appartient aux étudiants de faire connaître et au besoin justifier l'évolution de leur situation.

1. Absence sans justificatif :

- Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

2. Absence avec justificatif :

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bienfondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours à l'attention du responsable du parcours dans un délai d'une semaine après l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer...).

Dans le cas où le motif d'absence a été jugé recevable par le Président du jury, ce dernier peut décider en accord avec le responsable d'UE et si les conditions d'enseignement le permettent de proposer un contrôle de substitution. Si les modalités prévues pour le contrôle continu ne permettent pas d'organiser ce contrôle, toute absence justifiée à moins de la moitié des contrôles en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.